

Vos questions / nos réponses

## Je suis un parieur compulsif

Par [Evrix](#) Postée le 13/08/2025 18:05

Je suis un parieur compulsif et ça me ronge. Je suis hyper endette et je ne vois que les parie pour m'aider. S'il vous plaît aidez moi.

---

**Mise en ligne le 19/08/2025**

Bonjour,

Nous tenons à nous excuser pour le délai de réponse.

Nous comprenons votre détresse. Vous avez bien fait de vous rapprocher de notre équipe pour en parler.

Les paris peuvent sembler être une solution à un problème d'argent, mais au bout du compte, ils ne font qu'accroître les dettes. Cette "solution" devient alors le noyau du problème.

Sachez que vous n'êtes pas seul. De nombreux joueurs développent de gros problèmes d'argent à cause d'une conduite addictive avec le jeu. Les jeux de hasard et d'argent sont très addictifs.

Nous n'avons pas de détails concernant votre situation (votre âge, si vous êtes entouré...), et votre relation avec le jeu (depuis quand vous jouez, à quelle fréquence, par quel opérateur de jeux...). Cela nous permettrait de mieux comprendre ce que vous traversez, et de pouvoir vous proposer des pistes adaptées à vos besoins.

Nous allons donc vous présenter quelques conseils généralistes, qui explicitent les articles de notre site internet ajoutés en bas de page.

Dans un premier temps, il vous est possible de vous rapprocher de votre banque afin de réduire les opérations hebdomadaires, voire de supprimer votre carte bleue pour n'en faire qu'une carte de retrait. Cela permet de limiter les possibilités de jouer. Vous pouvez également faire appel à une personne extérieure afin de gérer vos dépenses, et d'équilibrer votre budget. Il existe enfin la possibilité de faire un dossier de surendettement auprès de la Banque de France.

Dans un deuxième temps, vous pouvez mettre en place l'Interdiction Volontaire de Jeux. Cette procédure est valable 3 ans (sans possibilité de la lever avant), et reconduite tacitement. Elle empêche l'accès aux casinos, et l'ouverture de compte à son nom, sur les sites des principaux opérateurs de jeux.

Dans un troisième temps, nous vous recommandons fortement d'être accompagné par des professionnels. Un suivi vous permettra d'y voir plus clair dans les démarches à entreprendre, et d'être soutenu psychologiquement. L'addiction aux jeux est un phénomène complexe, qui nécessite du temps pour s'en défaire. Être épaulé pendant cette période est crucial. Notamment, les CSAPA (Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) proposent des accompagnements aux joueurs et à leur entourage si nécessaire. Cet accompagnement est gratuit, puisque les CSAPA sont financés par la Sécurité Sociale, et confidentiel.

N'hésitez surtout pas à revenir vers notre équipe afin de discuter plus précisément de votre situation. Nous pourrons alors affûter ensemble ces pistes pour qu'elles vous soient le plus accessible possible. Notre ligne d'écoute est ouverte tous les jours sans exception: par téléphone entre 8h et 2h (au 09 74 75 13 13, appel anonyme et gratuit), ou par tchat à partir de 14h.

Nous vous envoyons tous nos encouragements pour la suite de votre parcours.

Bien cordialement.

---

#### **En savoir plus :**

- [Quelques éléments clés pour arrêter.](#)
- [Surendettement](#)
- [Redresser sa situation financière](#)
- [Se faire aider](#)
- [Interdiction Volontaire de Jeux](#)